

Welcome to School  
Halifax Regional Centre for Education  
HRCE

English	Leave blank - to be filled in by school staff	French
School Name		Nom de l'école
School Contact Information		Personne-ressource à l'école
School Principal and Vice Principal		Directeur/directrice et directeur adjoint/directrice adjointe
Bell Schedule		Horaire des cloches
<b>Grade(s)</b> Students are placed in grades based on their age and the year they were born.		<b>Classes</b> Les élèves sont placés dans des classes en fonction de leur âge et de leur année de naissance.

English	French
<b>School Attendance</b> Students are expected to attend school every day unless they are ill, have an appointment ,or it is a special holiday you celebrate.	<b>Assiduité en classe</b> Les élèves sont censés être présents à l'école tous les jours, sauf s'ils sont malades, s'ils ont un rendez-vous ou s'ils célèbrent une fête spéciale en famille.
<b>Report an Absence</b> Please contact the school in the morning to report your child will be absent.	<b>Avis d'absence</b> Veuillez contacter l'école le matin pour signaler l'absence de votre enfant.
<b>SchoolMessenger</b> SchoolMessenger is an automated communication system that allows schools to communicate important information with families via voice, text, or email. It can provide automatic translation to over 100 languages.	<b>SchoolMessenger</b> Le système automatisé SchoolMessenger est utilisé par les écoles pour communiquer des informations importantes aux familles au moyen de messages vocaux, de textos ou de courriels. Les messages peuvent être traduits automatiquement dans plus de 100 langues.
<b>PowerSchool</b> PowerSchool's Parent Portal is where you can have your own account to access attendance, assessments, student schedule, report card grades, teacher comments, and bulletins for all students linked to the account	<b>PowerSchool</b> Le portail des parents PowerSchool permet d'ouvrir un compte donnant accès aux informations d'assiduité de leur enfant, à ses évaluations, à son emploi du temps, à ses bulletins de notes, aux commentaires des enseignants et aux communiqués destinés à tous les élèves.
<b>Student Transportation - taking the school bus</b> Students must live within the designated area of the school they are attending and meet the minimum distance criteria to be eligible for transportation.  Bussing is provided to:  Pre-Primary children and students in elementary (PP to Grade 6) who live more than 1.6 km from their school.  Students in junior high and secondary (Grades 7 to 12) who live more than 2.4 km from their school.	<b>Transport des élèves - prendre l'autobus scolaire</b> Pour avoir droit au transport, les élèves doivent habiter dans la zone désignée de l'école qu'ils fréquentent et respecter le critère d'éloignement minimum.  Le transport en autobus est proposé aux enfants suivants :  Les enfants de maternelle et les élèves du primaire (jusqu'à la 6e année) qui habitent à plus de 1,6 km de leur école.  Les élèves du secondaire (de la 7e à la 12e année) qui habitent à plus de 2,4 km de leur école.

<p>If a student has special permission to attend school outside of the designated area of their community, they are not eligible for transportation and parents/guardians must make arrangements to transport their children to school.</p> <p>Transportation will be made available to any student who requires it because of special needs, regardless of the distance they live from the school</p> <p>Ensure all pre-primary through grade 2 students are supervised by parents/guardians, or an individual designated by the parent/guardian, until the bus arrives in the morning and are there to greet the student in the afternoon.</p>	<p>Les élèves qui bénéficient d'une autorisation spéciale pour aller à l'école en dehors de leur zone désignée ne sont pas admissibles au transport des élèves et les parents/tuteurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour les transporter.</p> <p>Les élèves qui ont des besoins particuliers pourront bénéficier du service de transport, quelle que soit la distance entre leur domicile et leur école.</p> <p>Les élèves de la maternelle à la deuxième année doivent être surveillés par leurs parents ou tuteurs, ou par une personne désignée par ces derniers, jusqu'à l'arrivée de l'autobus le matin et doivent être accueillis à leur descente d'autobus l'après-midi.</p>
<p><b>School Arrival</b> It is important for students to be at school on time. Students should not arrive more than 20 minutes before the bell because there is no supervision.</p>	<p><b>Arrivée à l'école</b> Il est important que les élèves arrivent à l'heure à l'école. Les élèves ne doivent pas arriver plus de 20 minutes avant la cloche, car il n'y a alors aucune surveillance.</p>
<p><b>School Dismissal</b> Students who do not take the school bus are required to be picked up from school when the last bell rings.</p> <p>There are some after-school programs available. It is the parents' responsibility to secure, register, and pay for after school care for their children. Parents are responsible for picking their child up from after school programs.</p>	<p><b>Sortie de l'école</b> Les élèves qui ne prennent pas l'autobus scolaire doivent être récupérés à l'école à la dernière cloche.</p> <p>Des programmes extrascolaires sont disponibles. Il incombe aux parents de trouver un service de garde après l'école pour leurs enfants, de les y inscrire et d'en payer les frais. Les parents sont tenus de récupérer leur enfant à la sortie des programmes extrascolaires.</p>
<p><b>Breakfast Program</b> The Breakfast Program is a free breakfast that is available to all students each morning. School members and community volunteers prepare and serve breakfast items such as cereal, bagels, toast, fruit, or yogurt.</p>	<p><b>Programme de déjeuners</b> Le programme de déjeuners offre chaque matin un déjeuner gratuit à tous les élèves. Du personnel de l'école et des bénévoles préparent et servent ces déjeuners (céréales, bagels, toasts, fruits, yaourts, etc.).</p>
<p><b>Lunch at School</b></p>	<p><b>Dîners à l'école</b></p>

<p>Please check with your school about their lunch programs. Some schools have cafeterias but others do not. You may have to send your child to school with enough food for a morning snack and their lunch.</p> <p>Younger children go outside for part of the lunch hour.</p>	<p>Renseignez-vous auprès de votre école sur les programmes de dîners proposés. Certaines écoles ont une cafétéria, d'autres pas. Il est possible que vous deviez envoyer votre enfant à l'école avec suffisamment de nourriture pour la collation du matin et le repas du midi.</p> <p>Les plus jeunes enfants sortent pendant une partie de l'heure du dîner.</p>
<p><b>Water Bottles</b> Please send a refillable water bottle to school with your child daily.</p>	<p><b>Bouteilles d'eau</b> Assurez-vous que votre enfant part tous les jours à l'école avec une bouteille d'eau remplissable.</p>
<p><b>Allergies</b> Schools are peanut-free. Do not send items in your child's lunch that contain this ingredient.</p>	<p><b>Allergies</b> Les écoles sont des milieux exempts d'arachides. Ne mettez aucun aliment contenant cet ingrédient dans les repas et les collations de votre enfant.</p>
<p><b>School Clothing</b> Students do not wear uniforms and can wear what they like.</p> <p>Please send them in appropriate outdoor clothing (jackets, hats, mittens, boots). Extra hats and mittens are a good idea.</p> <p>Indoor shoes - students will need a pair of sneakers/runners to wear indoors (elementary school) and for Physical Education class. They can stay at school</p> <p>If you need help getting any of these items, please let the school know.</p>	<p><b>Tenue vestimentaire à l'école</b> Les élèves ne portent pas d'uniforme et peuvent s'habiller comme ils le souhaitent.</p> <p>Veuillez leur faire porter des vêtements d'extérieur appropriés (manteaux, tuques, mitaines, bottes). Pensez à ajouter une tuque et des mitaines de rechange.</p> <p>Chaussures d'intérieur : les élèves auront besoin d'une paire de chaussures de sport pour l'intérieur (école primaire) et pour les cours d'éducation physique. Ces chaussures peuvent être laissées à l'école.</p> <p>Si vous avez besoin d'aide pour obtenir l'un de ces articles, veuillez en informer l'école.</p>
<p><b>School Cancellation</b> Schools can be cancelled for part of the day or the whole day due to snowstorms, power outages etc. You can receive emails or text messages to alert you when this happens.</p> <p>When school is cancelled in the morning, there will not be</p>	<p><b>Journées de classe annulées</b> Il est possible que les cours soient annulés pendant une partie de journée ou une journée entière en raison de tempêtes de neige, de pannes d'électricité, etc. Dans ce cas, il est possible que vous receviez un courriel ou un texto pour vous en avertir.</p>

<p>buses or classes</p> <p>If school gets cancelled during the school day, you will get a text message from the School Messenger alert system. You have to inform the school of your plan for child care. For example: will they take their regular bus home, will they be picked up, and by whom, or are they going to a different location such as a friend or relative.</p>	<p>Si les cours sont annulés le matin, il n'y aura pas de transport scolaire et l'école sera fermée.</p> <p>Si les cours sont annulés pendant la journée, vous recevrez un texto du système d'alerte School Messenger. Vous devez informer l'école de ce que vous comptez faire à la sortie des classes pour la garde de vos enfants. Par exemple, prendront-ils leur autobus habituel pour rentrer chez eux, seront-ils récupérés par quelqu'un (vous devez alors nous fournir le nom de cette personne) ou iront-ils chez un ami ou une personne de leur famille.</p>
<p><b>School Calendar</b></p> <p>The school year in Nova Scotia is from the beginning of September to the end of June. Summer vacation takes place in July and August and schools are not open.</p> <p>Please check the school calendar for the exact dates for:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● First and last day of school</li> <li>● Holidays</li> <li>● Teacher's Professional Development day (no classes)</li> <li>● Assessment &amp; Reporting Days (no classes)</li> <li>● Parent-Teacher meetings (no classes)</li> </ul>	<p><b>Calendrier scolaire</b></p> <p>En Nouvelle-Écosse, l'année scolaire s'étend de début septembre à fin juin. Les vacances d'été ont lieu en juillet et en août (les écoles sont alors fermées).</p> <p>Veuillez consulter le calendrier scolaire pour connaître les dates importantes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Premier et dernier jour de classe</li> <li>● Jours fériés</li> <li>● Journées pédagogiques (aucun cours)</li> <li>● Journées d'évaluation et de bulletins scolaires (aucun cours)</li> <li>● Réunions de parents (aucun cours)</li> </ul>
<p><b>Media Consent Forms</b></p> <p>From time to time, the schools, regional centres for education, and the Department of Education and Early Childhood Development would like to publish examples of student work, or personal information about a student such as the student's name, photograph, and school attended. This is done to recognize and encourage student achievement or learning, and to inform others about the school and its programs and activities. Showcasing students, their work, and their achievements is an important part of school life, and is a very positive experience for students. Before the school, regional centre for education, or the department does these things, we need your permission.</p> <p>A few examples are:</p>	<p><b>Formulaires de consentement pour les médias</b></p> <p>Il arrive parfois que les écoles, les centres scolaires régionaux et le ministère de l'Éducation et de la Petite enfance souhaitent publier des exemples de travaux d'élèves ou des renseignements personnels sur un élève, tels que son nom, sa photo et l'école qu'il fréquente, notamment pour reconnaître et encourager les résultats ou l'apprentissage des élèves ainsi que pour informer d'autres personnes sur l'école, ses programmes et ses activités. La présentation des élèves, de leur travail et de leurs réalisations occupe une place importante dans la vie de l'école et constitue une expérience très positive pour les élèves. Avant que l'école, le centre scolaire régional ou le ministère puisse faire ces choses, nous avons besoin de votre autorisation.</p>

- Student work or student artwork shared in printed materials, websites, electronic documents
- Names and images published in a school yearbook
- Student academic or athletic achievements published in a school newsletter or on a school website, including social media such as Facebook and Twitter
- a student's photo and identifying information may be shared with newspaper or television media, or students may be photographed or interviewed by the newspaper or television media.
- a student may be videotaped or photographed by other students as a class project, or classroom activities may be videotaped or photographed and shown to teachers for their professional development or appear on a website for school or regional centre for education
- pieces of student writing may be shown to teachers for professional development purposes, without the student's name or other identifying information.

You can withdraw consent at any time by telling the principal at your child's school. You must sign the form every year and indicate if yes, you consent or no, you do not consent.

Birthdays and student numbers are never shared or made public.

Voici quelques exemples :

- Travaux scolaires ou artistiques d'élèves diffusés dans des documents imprimés, sur des sites Web, dans des documents électroniques.
- Noms et photos publiés dans l'album de l'école.
- Résultats scolaires ou sportifs d'élèves publiés par l'école dans une infolettre, sur son site Web ou sur les médias sociaux tels que Facebook et Twitter.
- Il est possible que la photo et des renseignements nominatifs d'un élève soient communiqués à des médias de la presse écrite ou de la télévision, ou que des élèves soient photographiés ou interviewés par des journalistes.
- Il est possible qu'un élève soit filmé ou photographié par d'autres élèves dans le cadre d'un projet de classe, ou que les activités de la classe soient filmées ou photographiées et montrées à des enseignants dans le cadre de leur développement professionnel ou qu'elles apparaissent sur le site Web d'une école ou d'un centre scolaire régional.
- Il est possible que des travaux d'élèves soient montrés à des enseignants à des fins de développement professionnel, sans que le nom de l'élève ou d'autres informations permettant de l'identifier ne soient mentionnés.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en prévenant le directeur ou la directrice de l'école de votre enfant. Vous devez signer le formulaire chaque année et indiquer si oui ou non vous y consentez.

Les dates d'anniversaire et les numéros d'étudiants ne sont jamais communiqués ni rendus publics.